

A.P.C. HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 28.433.010 euros
Siège social : 39, rue Madame – 75006 Paris
802 342 881 RCS Paris

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 26 MARS 2026

Le 26 mars 2026,

La soussignée, HIVER 87, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 39, rue Madame – 75006 Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 949 521 595, représentée par son Directeur Général Monsieur Joël SRAER, agissant en qualité d'associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** »),

Après avoir constaté que les cabinets SEFAC et Deloitte & Associés, co-commissaires aux comptes titulaires de la Société (les « **Commissaires aux comptes** »), ont été régulièrement informés des présentes décisions de l'Associé Unique,

Préalablement à l'adoption des présentes décisions, il est rappelé que tous les documents prescrits par les dispositions légales et stipulations statutaires ont été mis à la disposition de l'Associé Unique, ce que celui-ci reconnaît expressément, en ce compris notamment :

- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) arrêtés au 31 décembre 2024 ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport de gestion établi par le président de la Société ;
- le texte des projets de résolutions ; et
- les statuts de la Société,

A adopté les décisions suivantes par acte sous seing privé, conformément à l'article 15 des statuts de la Société :

1. *Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;*
2. *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;*
3. *Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;*
4. *Pouvoirs.*

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du président et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par une perte de (73.993) euros,

approuve également les opérations traduites dans ces comptes et/ou résumées dans ces rapports,

approuve, en application de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code qui s'élèvent à 0 euro, et en conséquence

donne au président *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique, connaissance prise des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes, et du rapport de gestion du président,

décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant (73.993) euros au poste « *Report à nouveau* »,

constate qu'au résultat de cette affectation, le montant total du poste « *Report à nouveau* » s'élève à 2.324.369 euros, compte tenu de l'affectation sur ce même poste du résultat 2023 approuvé en date du 18 mars 2025, et que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 40.453.156 euros, et

constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Date de clôture de l'exercice	Dividende global distribué en euros
Exercice clos le 31/12/2023	1.300.000
Exercice clos le 31/12/2022	0
Exercice clos le 31/12/2021	0

rappelle, en conséquence, en date du 15 décembre 2023, l'Associé Unique a décidé de distribuer de manière exceptionnelle la somme globale de 1.300.000 € à l'Associé Unique, prélevée sur le poste « *Prime d'émission, de fusion, d'apport* » de la Société.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président,

prend acte qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue par la Société.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

L'Associé Unique reconnaît et accepte que les présentes sont signées par voie électronique au moyen d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien de chaque signature avec les présentes conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil par l'intermédiaire du prestataire DocuSign.

L'Associé Unique :



HIVER 87 SAS

Représentée par Monsieur Joël SRAER,
Directeur Général

A.P.C. HOLDING

Société par Actions Simplifiée
39 Rue Madame
75006 - Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

SEFAC
31-33 rue de la Baume
75008 Paris

S.A.S. au capital de 150 000 €
328 581 202 R.C.S. Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale
de Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale
de Versailles et du Centre

A.P.C. HOLDING

Société par Actions Simplifiée
39 Rue Madame
75006 - Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Associé unique de la société A.P.C. HOLDING,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.P.C. HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4 « Faits Postérieurs à la Clôture » de l'annexe aux comptes annuels qui décrit notamment l'accord obtenu en février 2026 par le groupe avec ses banques et son actionnaire majoritaire.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 29 470 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participation et créances rattachées » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciations et avons apprécié le caractère approprié de l'information donnée dans l'annexe sur ces tests

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Paris-La Défense, le 17 mars 2026

Les Commissaires aux comptes

SEFAC

Deloitte & Associés



Julien COMPEYRON

Emmanuel PROUDHON

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	13 960	13 773	187	1 583
Autres immobilisations corporelles	17 463	17 238	225	1 171
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	29 690 996	220 809	29 470 187	29 580 591
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	29 722 419	251 819	29 470 600	29 583 345
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	160 405		160 405	1 973 043
Autres créances	11 772 240		11 772 240	9 990 999
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	18 597		18 597	119 873
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	11 951 241		11 951 241	12 083 915
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	41 673 660	251 819	41 421 841	41 667 261

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 28 433 010)	28 433 010	28 433 010
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 833 374	6 833 374
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 862 403	2 862 403
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	2 398 362	2 089 654
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-73 993	308 708
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	40 453 156	40 527 149
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	780 501	758 368
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 099	60 379
Dettes fiscales et sociales	1 075	213 152
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10	72 010
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTE	968 685	1 103 909
Ecart de conversion passif		36 203
TOTAL GENERAL	41 421 841	41 667 261

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				654 999
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				654 999
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				507
Autres produits				5 781
PRODUITS D'EXPLOITATION				661 287
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			78 096	130 742
Impôts, taxes et versements assimilés			2 243	6 049
Salaires et traitements				146 317
Charges sociales				-29 562
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 341	2 672
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			10 000	13 324
CHARGES D'EXPLOITATION			92 681	269 541
RESULTAT D'EXPLOITATION			-92 681	391 746
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			232 405	227 539
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			232 405	227 539
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			110 405	110 405
Intérêts et charges assimilées			73 592	65 329
Différences négatives de change				364
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			183 997	176 097
RESULTAT FINANCIER			48 408	51 442
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-44 272	443 188

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 038	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 038	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 038	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		181
Impôts sur les bénéfices	26 683	134 298
TOTAL DES PRODUITS	232 405	888 826
TOTAL DES CHARGES	306 398	580 118
BENEFICE OU PERTE	-73 993	308 708

Annexes

1. INFORMATIONS GENERALES

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois comme l'exercice précédent.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET COMPARABILITE DES EXERCICES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant actualisé par la suite.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour l'établissement des comptes sociaux, sur la base des hypothèses suivantes : (i) le respect du business plan révisé établi en janvier 2026 et (ii) la signature et la mise en œuvre, d'ici fin février 2026, de l'accord mentionné dans la note « Événements postérieurs à la clôture ».

Seules sont exprimées les informations significatives.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

À la date de clôture des présents comptes, l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ne s'était pas encore tenue. En conséquence, le résultat de l'exercice 2023 a été affecté provisoirement dans un compte « Résultat de l'exercice en instance d'affectation ». Faute de pouvoir intégrer dans le bilan de cette annexe une ligne dédiée, le résultat en instance d'affectation a été intégré au poste de report à nouveau.

4. FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 1^{er} semestre 2025, la dégradation de la marge sur l'activité Retail et surtout la poursuite de la baisse des ventes sur l'activité Wholesale ont entraîné à une nette diminution de l'EBITDA, en dépit des efforts de rationalisation des coûts Corporate.

Cette situation a conduit la société à ne pouvoir respecter ses ratios bancaires au 30 juin et au 31 décembre 2024, puis à faire face à des difficultés pour honorer ses engagements auprès des tiers (fournisseurs, banques, ...) au cours du 1^{er} semestre 2025.

En mai 2025, la société est parvenue à un accord avec les prêteurs du groupe. Ces derniers ont accepté de :

- renoncer aux cas de défaut liés au niveau des encours court terme et moyen terme et au non-respect des niveaux du ratio de levier requis au 30 juin et 31 décembre 2024 ;
- reporter la seconde échéance de remboursement du 30 mars 2025 ;
- augmenter le seuil cumulé d'endettement court terme et moyen terme autorisé à hauteur de 17,5 millions d'euros (contre 15 millions d'euros) ;

- augmenter les ratios de levier au 30 juin 2025 (4,40 au lieu de 3,00), au 31 décembre 2025 (2,75 à 3,25) et au 30 juin 2026 (3,00 au lieu de 2,75) ;
- renoncer à se prévaloir du cas de défaut résultant du non-respect du niveau de ratio de couverture du service de la dette requis au 31 décembre 2024 et renoncer à se prévaloir du cas de défaut résultant du non-respect de ce ratio au titre des dates de test arrêtées au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2026 ; et
- modifier l'échéancier de la tranche A : 9 échéances de 1,166 millions d'euros entre le 30 juin 2025 et le 30 mars 2029 (contre 5 échéances annuelles de 2,1 millions d'euros).

Des discussions avec certains fournisseurs ont également permis la mise en place d'échéanciers de paiement pour un montant total d'environ 6 MioEUR.

Le groupe a également obtenu des organismes sociaux (URSSAF et Malakoff Humanis) le report de certaines échéances de cotisations dues en juillet et août 2025, pour un montant total de près 0,6 M€.

Le groupe a mis en place un plan de sauvegarde de l'emploi, concernant 29 postes supprimés, qui permettra des économies estimées à près de 1,4 MioEUR.

Face à la dégradation du contexte macro-économique dans lequel le groupe évolue et en conséquence de sa situation financière au cours du second semestre 2025, le Groupe a engagé de nouvelles discussions avec son actionnaire majoritaire et les banques du crédit syndiqué en vue de renforcer sa structure financière et de rééchelonner son endettement.

La société LCE5 INVEST S.A R.L. a signé avec la société APC SAS le 3 décembre 2025, un contrat d'emprunt ("Loan agreement") libérable pour un montant cumulé de 3 millions d'euros, rémunéré au taux de 8 % jusqu'au 3 mars 2026 puis 12 % au-delà.

Sur le fondement d'un business plan révisé, un accord avec les banques du crédit syndiqué et l'actionnaire majoritaire a été obtenu fin janvier 2026. Cet accord prévoit :

- Sur le traitement du crédit syndiqué :
 - Une Franchise en principal et extension de maturité : 24 mois (les intérêts des Tranches A et B devant être payés à bonne date pendant la période de franchise). Les échéances franchisées seront celles de décembre 2025, juin 2026, décembre 2026 et juin 2027.
 - Deux paiements interviendront pendant la période de franchise : 300K€ en décembre 2026 et 500K€ en juillet 2027. Ces montants seront répartis au prorata des montants dus au titre de l'échéance du 31 décembre 2027 en principal de la Tranche A et en intérêts de la Tranche C. Le total de 800K€ viendra en réduction montants dus au 31 décembre 2027, selon le même prorata.
- Sur la New Money apportée par l'actionnaire majoritaire :

Nature	Prêt
Nominal	12 MioEUR (comportant les 3 MioEUR déjà injectés à date à APC), structuré sous forme de deux tranches : • 5 MioEUR (« NFB ») bénéficiant à APC SAS ; • 7 MioEUR (« NFA ») bénéficiant à Hiver 87
Intérêts	limités à : • des intérêts capitalisés (annuellement) calculés par référence à un taux annuel fixe de 15% et payables à la date de remboursement des Avances NM ; et

	des intérêts de retard échus dès lors qu'un montant en principal de toute Avance NM n'est pas payée à son échéance contractuelle calculés par référence au taux d'intérêts augmenté d'un taux annuel fixe de 4%
Maturité	au plus tôt le lendemain du complet remboursement des sommes dues au titre du crédit syndiqué. Cet apport en new money a pour objectif principal de permettre au groupe d'apurer son retard auprès de ses fournisseurs et les dettes faisant l'objet d'un moratoire (échéance : 31 mars 2032).

La signature de l'accord et sa mise en œuvre sont prévues d'ici fin février.

5. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

7. NOTES RELATIVES AU BILAN

A. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Installations techniques, mat.outillage industriels 2 à 10 ans - L
- Install. générales agencés, aménagés 3 à 10 ans - L
- Matériel de bureau et informatique 3 à 7 ans - L
- Mobilier 3 à 10 ans - L

B. TITRES DE PARTICIPATION ET CREANCES RATTACHEES

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (y compris frais d'acquisition). Les éventuelles dépréciations sont déterminées par comparaison entre la valeur comptable des titres et leur valeur d'utilité.

Cette dernière est déterminée en prenant en compte les perspectives de rentabilité, le débouché commercial que la participation représente pour la société et la quote-part d'actif net.

Les valeurs d'utilités ont été déterminées en tenant compte des multiples conséquences sur l'activité et le financement.

Les titres Outdoor Voices (société américaine) ont été dépréciés à hauteur de 50% complémentaires en 2024. A la clôture, ces titres sont totalement dépréciés.

Les dépôts et autres créances immobilisés ont été évalués à leur valeur nominale.

C. ACTIF CIRCULANT - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

La valeur d'inventaire des créances étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'exercice de procédures judiciaires ou contentieuses.

L'entreprise applique la méthode suivante concernant la dépréciation des créances :

- passage en clients douteux et dépréciées à hauteur de 50% au bout d'un an,
- passage en clients douteux et dépréciées à hauteur de 100% au bout de 2 ans,
- passage en pertes en cas de liquidation de la société.

D. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance représentent des charges courantes qui se rattachent à l'exercice suivant.

E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Aucun litige n'a été provisionné à la clôture de l'exercice.

8. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A. IMPOT

Une convention d'intégration fiscale a été conclue en 2024 avec la société HIVER 87. Celle-ci s'applique à partir de l'exercice clos au 31 décembre 2024. La société Hiver 87 est tête du groupe d'intégration fiscale. La société A.P.C. est redevable de l'impôt comme si elle avait été seule, le produit ou la charge d'intégration fiscale revenant à la société tête de groupe, soit HIVER 87.

9. AUTRES INFORMATIONS

A. ENGAGEMENT FINANCIER - RATIOS FINANCIERS

La société n'a pas de ratios financiers à respecter.

B. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés aux Commissaires aux comptes figurant au résultat de l'exercice et correspondant à leur mission de contrôle légal des comptes sociaux pour l'exercice 2024 se sont élevés à la somme de 7 Keuros.

C. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société Hiver 87, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 949 521 595, est la société consolidante du groupe. Son siège social est situé au 39, rue Madame – 75006 Paris.

D. ENGAGEMENT RETRAITE

Néant.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
			Dont composants
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	13 960		
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	17 463		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 423		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	29 690 996		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	29 690 996		
TOTAL GENERAL	29 722 419		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			13 960	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			17 463	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			31 423	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			29 690 996	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			29 690 996	
TOTAL GENERAL			29 722 419	

Rubriques				Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales,agenc.,aménagement.							
Installations techniques, matériel et outillage industriels				12 377	1 396		13 773
Installations générales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier				16 292	945		17 238
Emballages récupérables, divers							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				28 669	2 341		31 010
TOTAL GENERAL				28 669	2 341		31 010
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							
Charges réparties sur plusieurs exercices				Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	110 405	110 405		220 809
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	110 405	110 405		220 809
TOTAL GENERAL	110 405	110 405		220 809
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		110 405		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	160 405	160 405	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	15 122	15 122	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	11 757 118	11 757 118	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	11 932 645	11 932 645	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	187 099	187 099		
Personnel et comptes rattachés	687	687		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	388	388		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	780 501	22 133		758 368
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	968 675	210 307		758 368
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		118 472,04	60 378,78	58 093,26
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		388,02	388,02	
TOTAL CHARGES A PAYER		118 860,06	60 766,80	58 093,26
TOTAL GÉNÉRAL		118 860,06	60 766,80	58 093,26

Charges et produits constatés
d'avance

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		-9,85	-9,85	
TOTAL GÉNÉRAL		-9,85	-9,85	

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		132 524,48	227 539,32	-95 014,84
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		132 524,48	227 539,32	-95 014,84
TOTAL GÉNÉRAL		132 524,48	227 539,32	-95 014,84

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		40 527 149
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		40 527 149

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		-73 993
SOLDE		73 993

Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		40 453 156

APCH - SAS A.P.C. HOLDING 39 r. Madame 75006 PARIS 6EME ARRONDISSEMENT			Effectif moyen			Déclaration au 31/12/2024		
Effectifs			Personnel salarié			Personnel à disposition de l'entreprise		
Cadres								

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
A.P.C. SAS	225 855	96,48	29 470 187		74 050 283
	31 720 052		29 470 187		-3 175 122
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	26 872 468			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles	1 560 542			1
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

1. Engagements donnés

Engagements donnés	Montant en K€	Au profit de
Caution - HSBC	604	A.P.C.

2. Engagements reçus

Engagements reçus	Montant en K€	De la part de	Au profit de
Aucun			

SAS A.P.C. HOLDING

39 Rue Madame

75006 PARIS 6EME ARRONDISSEMENT

Certifié conforme



Joël SRAER
Directeur Général

Comptes au 31/12/2024



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	13
Provisions et dépréciations	14
Créances et dettes	15
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	17
Produits à recevoir	18
Variation des capitaux propres	19
Effectif moyen	20
Filiales et participations	21
Composition du capital social	22
Engagements reçus et donnés	23

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	13 960	13 773	187	1 583
Autres immobilisations corporelles	17 463	17 238	225	1 171
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	29 690 996	220 809	29 470 187	29 580 591
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	29 722 419	251 819	29 470 600	29 583 345
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	160 405		160 405	1 973 043
Autres créances	11 772 240		11 772 240	9 990 999
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	18 597		18 597	119 873
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	11 951 241		11 951 241	12 083 915
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	41 673 660	251 819	41 421 841	41 667 261

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 28 433 010)	28 433 010	28 433 010
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 833 374	6 833 374
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 862 403	2 862 403
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	2 398 362	2 089 654
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-73 993	308 708
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	40 453 156	40 527 149
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	780 501	758 368
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 099	60 379
Dettes fiscales et sociales	1 075	213 152
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10	72 010
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	968 685	1 103 909
Ecart de conversion passif		36 203
TOTAL GENERAL	41 421 841	41 667 261

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				654 999
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				654 999
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				507
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				5 781
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				661 287
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			78 096	130 742
Autres achats et charges externes			2 243	6 049
Impôts, taxes et versements assimilés				146 317
Salaires et traitements				-29 562
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 341	2 672
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			10 000	13 324
CHARGES D'EXPLOITATION			92 681	269 541
RESULTAT D'EXPLOITATION			-92 681	391 746
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			232 405	227 539
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			232 405	227 539
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			110 405	110 405
Intérêts et charges assimilées			73 592	65 329
Différences négatives de change				364
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			183 997	176 097
RESULTAT FINANCIER			48 408	51 442
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-44 272	443 188

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 038	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 038	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 038	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		181
Impôts sur les bénéfices	26 683	134 298
TOTAL DES PRODUITS	232 405	888 826
TOTAL DES CHARGES	306 398	580 118
BENEFICE OU PERTE	-73 993	308 708

Annexes

1. INFORMATIONS GENERALES

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois comme l'exercice précédent.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET COMPARABILITE DES EXERCICES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant actualisé par la suite.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour l'établissement des comptes sociaux, sur la base des hypothèses suivantes : (i) le respect du business plan révisé établi en janvier 2026 et (ii) la signature et la mise en œuvre, d'ici fin février 2026, de l'accord mentionné dans la note « Événements postérieurs à la clôture ».

Seules sont exprimées les informations significatives.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

À la date de clôture des présents comptes, l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ne s'était pas encore tenue. En conséquence, le résultat de l'exercice 2023 a été affecté provisoirement dans un compte « Résultat de l'exercice en instance d'affectation ». Faute de pouvoir intégrer dans le bilan de cette annexe une ligne dédiée, le résultat en instance d'affectation a été intégré au poste de report à nouveau.

4. FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 1^{er} semestre 2025, la dégradation de la marge sur l'activité Retail et surtout la poursuite de la baisse des ventes sur l'activité Wholesale ont entraîné à une nette diminution de l'EBITDA, en dépit des efforts de rationalisation des coûts Corporate.

Cette situation a conduit la société à ne pouvoir respecter ses ratios bancaires au 30 juin et au 31 décembre 2024, puis à faire face à des difficultés pour honorer ses engagements auprès des tiers (fournisseurs, banques, ...) au cours du 1^{er} semestre 2025.

En mai 2025, la société est parvenue à un accord avec les prêteurs du groupe. Ces derniers ont accepté de :

- renoncer aux cas de défaut liés au niveau des encours court terme et moyen terme et au non-respect des niveaux du ratio de levier requis au 30 juin et 31 décembre 2024 ;
- reporter la seconde échéance de remboursement du 30 mars 2025 ;
- augmenter le seuil cumulé d'endettement court terme et moyen terme autorisé à hauteur de 17,5 millions d'euros (contre 15 millions d'euros) ;

- augmenter les ratios de levier au 30 juin 2025 (4,40 au lieu de 3,00), au 31 décembre 2025 (2,75 à 3,25) et au 30 juin 2026 (3,00 au lieu de 2,75) ;
- renoncer à se prévaloir du cas de défaut résultant du non-respect du niveau de ratio de couverture du service de la dette requis au 31 décembre 2024 et renoncer à se prévaloir du cas de défaut résultant du non-respect de ce ratio au titre des dates de test arrêtées au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2026 ; et
- modifier l'échéancier de la tranche A : 9 échéances de 1,166 millions d'euros entre le 30 juin 2025 et le 30 mars 2029 (contre 5 échéances annuelles de 2,1 millions d'euros).

Des discussions avec certains fournisseurs ont également permis la mise en place d'échéanciers de paiement pour un montant total d'environ 6 MioEUR.

Le groupe a également obtenu des organismes sociaux (URSSAF et Malakoff Humanis) le report de certaines échéances de cotisations dues en juillet et août 2025, pour un montant total de près 0,6 M€.

Le groupe a mis en place un plan de sauvegarde de l'emploi, concernant 29 postes supprimés, qui permettra des économies estimées à près de 1,4 MioEUR.

Face à la dégradation du contexte macro-économique dans lequel le groupe évolue et en conséquence de sa situation financière au cours du second semestre 2025, le Groupe a engagé de nouvelles discussions avec son actionnaire majoritaire et les banques du crédit syndiqué en vue de renforcer sa structure financière et de rééchelonner son endettement.

La société LCE5 INVEST S.A R.L. a signé avec la société APC SAS le 3 décembre 2025, un contrat d'emprunt ("Loan agreement") libérable pour un montant cumulé de 3 millions d'euros, rémunéré au taux de 8 % jusqu'au 3 mars 2026 puis 12 % au-delà.

Sur le fondement d'un business plan révisé, un accord avec les banques du crédit syndiqué et l'actionnaire majoritaire a été obtenu fin janvier 2026. Cet accord prévoit :

- Sur le traitement du crédit syndiqué :
 - Une Franchise en principal et extension de maturité : 24 mois (les intérêts des Tranches A et B devant être payés à bonne date pendant la période de franchise). Les échéances franchisées seront celles de décembre 2025, juin 2026, décembre 2026 et juin 2027.
 - Deux paiements interviendront pendant la période de franchise : 300K€ en décembre 2026 et 500K€ en juillet 2027. Ces montants seront répartis au prorata des montants dus au titre de l'échéance du 31 décembre 2027 en principal de la Tranche A et en intérêts de la Tranche C. Le total de 800K€ viendra en réduction montants dus au 31 décembre 2027, selon le même prorata.
- Sur la New Money apportée par l'actionnaire majoritaire :

Nature	Prêt
Nominal	12 MioEUR (comprenant les 3 MioEUR déjà injectés à date à APC), structuré sous forme de deux tranches : • 5 MioEUR (« NFB ») bénéficiant à APC SAS ; • 7 MioEUR (« NFA ») bénéficiant à Hiver 87
Intérêts	limités à : • des intérêts capitalisés (annuellement) calculés par référence à un taux annuel fixe de 15% et payables à la date de remboursement des Avances NM ; et

	des intérêts de retard échus dès lors qu'un montant en principal de toute Avance NM n'est pas payée à son échéance contractuelle calculés par référence au taux d'intérêts augmenté d'un taux annuel fixe de 4%
Maturité	au plus tôt le lendemain du complet remboursement des sommes dues au titre du crédit syndiqué. Cet apport en new money a pour objectif principal de permettre au groupe d'apurer son retard auprès de ses fournisseurs et les dettes faisant l'objet d'un moratoire (échéance : 31 mars 2032).

La signature de l'accord et sa mise en œuvre sont prévues d'ici fin février.

5. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

7. NOTES RELATIVES AU BILAN

A. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- | | |
|---|----------------|
| • Installations techniques, mat.outillage industriels | 2 à 10 ans - L |
| • Install. générales agencés, aménagés | 3 à 10 ans - L |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 7 ans - L |
| • Mobilier | 3 à 10 ans - L |

B. TITRES DE PARTICIPATION ET CREANCES RATTACHEES

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (y compris frais d'acquisition). Les éventuelles dépréciations sont déterminées par comparaison entre la valeur comptable des titres et leur valeur d'utilité.

Cette dernière est déterminée en prenant en compte les perspectives de rentabilité, le débouché commercial que la participation représente pour la société et la quote-part d'actif net.

Les valeurs d'utilités ont été déterminées en tenant compte des multiples conséquences sur l'activité et le financement.

Les titres Outdoor Voices (société américaine) ont été dépréciés à hauteur de 50% complémentaires en 2024. A la clôture, ces titres sont totalement dépréciés.

Les dépôts et autres créances immobilisés ont été évalués à leur valeur nominale.

C. ACTIF CIRCULANT - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

La valeur d'inventaire des créances étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'exercice de procédures judiciaires ou contentieuses.

L'entreprise applique la méthode suivante concernant la dépréciation des créances :

- passage en clients douteux et dépréciées à hauteur de 50% au bout d'un an,
- passage en clients douteux et dépréciées à hauteur de 100% au bout de 2 ans,
- passage en pertes en cas de liquidation de la société.

D. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance représentent des charges courantes qui se rattachent à l'exercice suivant.

E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Aucun litige n'a été provisionné à la clôture de l'exercice.

8. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A. IMPOT

Une convention d'intégration fiscale a été conclue en 2024 avec la société HIVER 87. Celle-ci s'applique à partir de l'exercice clos au 31 décembre 2024. La société Hiver 87 est tête du groupe d'intégration fiscale. La société A.P.C. est redevable de l'impôt comme si elle avait été seule, le produit ou la charge d'intégration fiscale revenant à la société tête de groupe, soit HIVER 87.

9. AUTRES INFORMATIONS

A. ENGAGEMENT FINANCIER - RATIOS FINANCIERS

La société n'a pas de ratios financiers à respecter.

B. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés aux Commissaires aux comptes figurant au résultat de l'exercice et correspondant à leur mission de contrôle légal des comptes sociaux pour l'exercice 2024 se sont élevés à la somme de 7 Keuros.

C. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société Hiver 87, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 949 521 595, est la société consolidante du groupe. Son siège social est situé au 39, rue Madame – 75006 Paris.

D. ENGAGEMENT RETRAITE

Néant.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			13 960
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			17 463
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 423		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			29 690 996
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	29 690 996		
TOTAL GENERAL	29 722 419		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				13 960
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				17 463
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			31 423	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				29 690 996
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			29 690 996	
TOTAL GENERAL			29 722 419	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 377	1 396		13 773
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 292	945		17 238
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 669	2 341		31 010
TOTAL GENERAL	28 669	2 341		31 010

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	110 405	110 405		220 809
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	110 405	110 405		220 809
TOTAL GENERAL	110 405	110 405		220 809
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		110 405		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	160 405	160 405	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	15 122	15 122	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	11 757 118	11 757 118	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	11 932 645	11 932 645	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	187 099	187 099		
Personnel et comptes rattachés	687	687		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	388	388		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	780 501	22 133		758 368
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	968 675	210 307		758 368

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		118 472,04	60 378,78	58 093,26
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		388,02	388,02	
TOTAL CHARGES A PAYER		118 860,06	60 766,80	58 093,26
TOTAL GÉNÉRAL		118 860,06	60 766,80	58 093,26

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2024

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		-9,85	-9,85	
TOTAL GÉNÉRAL		-9,85	-9,85	

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		132 524,48	227 539,32	-95 014,84
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		132 524,48	227 539,32	-95 014,84
TOTAL GÉNÉRAL		132 524,48	227 539,32	-95 014,84

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	40 527 149
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	40 527 149

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		-73 993
	SOLDE	73 993

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	40 453 156

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres		
TOTAL		

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
A.P.C. SAS	225 855	96,48	29 470 187			74 050 283
	31 720 052		29 470 187			-3 175 122
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	26 872 468			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles	1 560 542			1
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

1. Engagements donnés

Engagements donnés	Montant en K€	Au profit de
Caution - HSBC	604	A.P.C.

2. Engagements reçus

Engagements reçus	Montant en K€	De la part de	Au profit de
Aucun			